2003 “Linguistique dynamique: évolution du discours dans le temps”, *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanislaw KAROLAK*, Edition Edukacja, Cracovie, p. 497-510.

André WLODARCZYK

Linguistique dynamique:
Évolution du discours dans le temps

Il est impossible que deux têtes humaines conçoivent le même sujet absolument de la même manière (...)

Victor HUGO, Littérature et Philosophie mêlées, Fantaisie.

1. La linéarité du discours et ses aspects dynamiques

La motivation principale de cette recherche est de comprendre les principes du discours et de la communication dans leur ensemble et, en particulier, d'expliquer un certain nombre d’hésitations, erreurs, reprises (ou retours en arrière) lors de la génération ou analyse/compréhension des expressions linguistiques (Grunig B.-N., 1996 & 1998, Hajicova E., 1998, Danlos L., 1999).

1.1. Statique et dynamique

Il est indéniable que, pour expliquer les **opérations** linguistiques, non seulement il est nécessaire de recourir à la théorie des modèles mais, lorsqu'on souhaite mettre les modèles à l'épreuve, on doit utiliser les moyens informatiques disponibles. On sait que, dans les années 1950, la linguistique générative a adopté l'hypothèse selon laquelle les constituants "superficiels" peuvent être groupés de façon ramifiée (emboîtements successifs). Cependant, bien que ce type d'analyse ait pu être expérimenté plus tard grâce à la découverte conjointe des algorithmes d'unification et de reconnaissance des formes, l'opérationalité des traitements informatiques ne saurait dépasser la nature *statique* des représentations. Cela est principalement dû à la nature de la représentation choisie: l'arbre des relations syntaxiques. La faiblesse de ce type d'approche (notamment, la couverture trop peu exhaustive des règles par rapport aux réalités linguistiques) vient (1) du fait qu'on soit obligé d'adopter la représentation des relations par les structures d'arbre

(malheureusement de loin trop simples même si mathématiquement le mieux connues) et (2) de la nécessité de privilégier la syntaxe.

Malgré l'engouement exagéré de trop de linguistes (souvent trahissant le désir de se vouer à des modèles préfabriqués) pour l'analyse formelle des langues, l'Entreprise Générative nous apprend qu'il est fructueux d'adopter les techniques d'abstraction telles qu'elles sont pratiquées en informatique. Tout comme à la naissance de la linguistique générative, la construction des modèles syntaxiques des langues s'inspirait des modèles informatiques (en cours d'élaboration à l'époque), les analyses des faits linguistiques doivent aujourd'hui tirer parti des nouvelles avancées dans le domaine de l'apprentissage automatique, et notamment en programmation des systèmes parallèles. Ce faisant, nous souscrivons à un nouveau paradigme en sciences du langage, celui de la *linguistique dynamique* (Grunig: 1996, 1998)**.** "*Je souligne que l'on ne peut parler de dynamique (ou processus) qu'en rapportant constamment au temps, à la durée, le traitement du matériau verbal explicite ou mentalement représenté*" (Grunig: 1998).

En effet, la linguistique générative classique est déclarative. C'est pourquoi on doit la qualifier de *statique*. Or, en présentant nos connaissances de façon déclarative, nous n'exprimons que peu de choses sur la nature des opérations elles-mêmes car, tout compte fait, la déclarativité ne caractérise que l'étape finale des opérations. Nous pensons que l'information présentée par le locuteur au cours du discours peut être vue comme la création d'objets multiples (centres d'intérêt définis comme fragments de l'information portée par le discours) gérés par des processus parallèles.

1.2. Espaces cognitif et linguistique

La distinction bien connue entre la connotation et la dénotation met surtout l'accent sur la compréhension du message objectif par le sujet parlant. Or, le linguiste analysant la structure des énoncés est constamment confronté au problème de la partialité du sens de ces derniers. Pour cette raison, du point de vue méthodologique, il est nécessaire de poser à la base de l'analyse l'existence d'un modèle qu'il soit hiérarchique ou modulaire afin de bien distinguer les parties du sens de celles des connaissances sous-jacentes de la vie et de l'univers. Ainsi, afin de saisir la nature des phénomènes qui se trouvent à la base de la production et de la compréhension du discours, nous devons réfléchir aux modules (ici espaces) qui contribuent ensemble à la construction des informations portées par les messages linguistiques. En adoptant la métaphore des espaces topologiques, nous distinguerons entre:

a. l'Espace de la Parole (locution où interagissent les participants de l'acte locutif à un temps t et dans un lieu l),

b. l'Espace de la Sémantique (formation des expressions où il est question des situations sémantiques et de leurs acteurs ou rôles participatifs),

c. l'Espace de la Pragmatique (composition protocolaire des énoncés où le locuteur attribue la valeur modale de la vérité à la situation sémantique et où il structure la présentation de l'information, cf. les centres d'intérêt),

d. l'Espace de la Cognition (connaissances communes et encyclopédiques, croyances et autres connaissances liées à l'expérience individuelle).

Espace de la Parole. Les repères de personne, d'espace et de temps de la situation mentale (cognitive) sont établis par rapport à l'espace locutif. Secondairement, le repérage s'effectue à l'intérieur du texte: (a) entre les propositions principales et les propositions enchâssées et (b) entre les énoncés tout entiers eux-mêmes. Cela introduit des ana-/cataphores, des temps et des lieux relatifs. Les relations s'établissent donc à la fois horizontalement à l'intérieur d'un même espace et verticalement entre les quatre espaces.

Espaces de la Sémantique et de la Pragmatique. Par souci de conformité terminologique, nous parlerons provisoirement du sens (pour ce qui concerne l'espace sémantique) et de l'information (pour ce qui relève du pragmatique). Néanmoins, selon nous, toute expression linguistique est une information (même la question ou la condition). Mais l'information linguistique n'est jamais parfaite parce qu'elle est soit imprécise soit incertaine.

Nous avons souligné la nécessité de distinguer entre la *formation* et la *composition* des expressions (Włodarczyk A., 1999) car l'infomation véhiculée par les messages linguistiques repose essentiellement sur la bonne construction relationnelle interne du sens mais les locuteurs ne l'émettent jamais sans choisir une stratégie de **présentation**. La notion des "expressions bien/mal formées" qui fonde toute la réflexion logique concernant la syntaxe formelle peut également être utilement exploitée en linguistique à condition de ne pas fournir des interprétations sémantiques des langues naturelles de façon hâtive. En effet, les linguistes ont tendance à confondre par exemple le concept de Sujet et celui de l'Agent. Si, en revanche, nous prenons soin — dans nos interprétations — de ne pas traiter les centres d'intérêt des messages linguistiques comme des arguments des prédicats sémantiques, notre description permettra de bien séparer le contenu sémantique (information "pure") des protocoles stratégiques (information "enrichie").

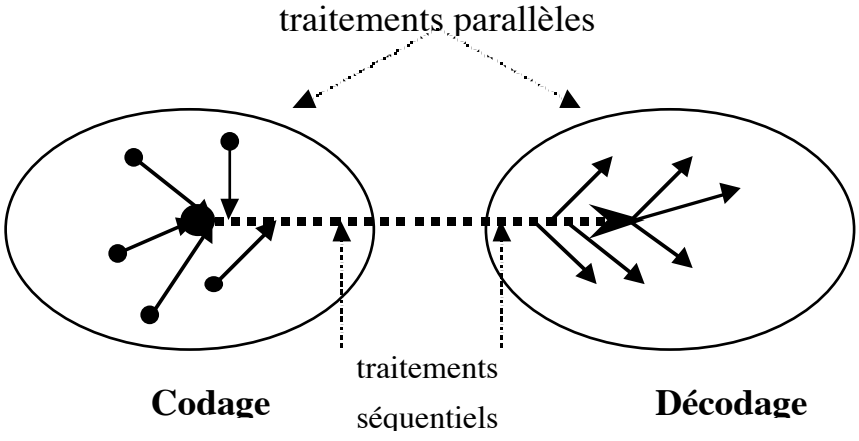
Espace de la Cognition. Nous admettons par voie d'hypothèse l'existence de " situations mentales idéalisées " définies comme étant des conceptualisations incomplètes des connaissances qu'elles aient ou non un support linguistique. En fait, aucun modèle linguistique actuel ne permet de rendre compte de ce que nous appelons "caractère incomplet" bien que de nombreux linguistes aient remarqué cette particularité du langage.

Les rapports que ces espaces entretiennent entre eux sont de type parallèle et non pas séquentiel car, au cours de la production et de la compréhension des messages linguistiques, toutes les structurations *locutive, expressive, protocolaire* et *cognitive* interagissent de façon simultanée. La communication est donc multi-modale (par exemple, au moment de la compréhension, l'information se construit en arrivant par différents

canaux et est donc codée de différentes manières). Pour cette raison, on est en droit de supposer que les différentes opérations qui sont à sa base se déroulent de manière parallèle.

Or, la linguistique fonctionnelle a déjà mis l'accent sur la polyfonctionnalité des unités linguistiques. L'école de la "perspective fonctionnelle" (le fonctionnalisme praguois) a montré, par exemple, que le complément d'objet d'un énoncé pouvait *en même temps* en être le topique. Ce fait suggère que les divers mécanismes qui permettent de produire/comprendre des énoncés sont activés de façon **simultanée**. Par ailleurs, la linéarité du langage reflète la création progressive de divers processus qui propagent les différents centres d'intérêt du discours à travers le temps. Ce fait suggère la nécessité de reconnaître la nature dynamique du développement des thèmes abordés dans les textes ou dialogues.

Cependant, il n'existe pas encore de modèles (même procéduraux) qui tiendraient compte de la composante dynamique dans la production/compréhension des messages linguistiques. Pour y remédier, nous nous proposons de nous inspirer de la programmation des processus parallèles en informatique. Les notions fondamentales de ce genre de programmation sont celles (1) de la **concurrence** (quand deux processus sont *en concurrence* pour partager des ressources communes telles que la mémoire ou les données) et (2) de la **communication** (quand deux processus doivent s'envoyer des messages; l'un devenant nécessairement émetteur et l'autre - récepteur). En général, la "communication" entre des processus parallèles a pour objectif l'échange de données mais elle possède aussi une grande importance en soi car le seul fait de communiquer permet de *synchroniser* les processus concernés.



1.3. Conversion entre les opérations parallèles et séquentielles

De la nature linéaire de la syntaxe découle son caractère séquentiel d'encodage des concepts (ce sont les suites de concepts exprimées par les énoncés linguistiques qui peuvent être soumises à **l'interprétation**). Cette linéarité s'oppose aux opérations cognitives qui — elles — se déroulent de manière parallèle. Bien que nous distinguions entre interprétation et cognition, ces deux domaines ne constituent toutefois pas deux pôles opposés: les contenus véhiculés par les formes syntaxiques sont de même nature que les informations activées en tant que processus conceptuels. La seule différence qui caractérise les interprétations des messages linguistiques (sans négliger d'autres systèmes de signes) et les connaissances (représentations symboliques ou non) consiste en fait en ce que les concepts véhiculés par le langage sont inséparables des formes linguistiques qui servent à les exprimer alors que les concepts cognitifs sont indépendants de la forme linguistique. Il est évident cependant qu'au cours du développement psychique de l'individu, les opérations cognitives ne peuvent pas se mettre en place sans un support linguistique comportant des spécificités sémantiques.

Les opérations syntaxiques fonctionnent de deux façons opposée suivant qu'on se place du point de vue de la production ou de la compréhension d'un énoncé. Dans le processus de production, la syntaxe permet par un processus de concrétisation, de faire correspondre des expressions linguistiques linéaires à des représentations cognitives (des idées). Au contraire, dans le processus de compréhension, il faut partir de l'analyse des séquences linéaires pour reconstituer les représentations cognitives (idéalisation) qui étaient à l'origine du message.

C'est pourquoi, nous considérons que la Syntaxe est responsable de la différence entre (a) **l'Interprétation I** (partielle par rapport à l'intention communicative d'informer) que le locuteur désire transmettre au moyen des expressions linguistiques et (b) **l'Interprétation II** (également partielle par rapport à l'intention communicative d'informer) que l'interlocuteur décode à partir de l'énoncé. Par ailleurs, il va sans dire que toutes nos connaissances sont également partielles par rapport à la réalité.

1.4. Composition de l'information et unités linguistiques

On s'accorde à dire que le discours (texte, monologue ou dialogue) est composé d'énoncés, tours de parole, paragraphes, chapitres etc. Pour analyser la présentation des centres d'intérêt, nous nous limiterons à quelques unités linguistiques que nous définissons de la manière suivante:

1. **lexique** : *unités linguistiques élémentaires,*
2. **expression** : composition *d'unités linguistiques élémentaires* produites avec l'intention d'informer et construites à partir de configurations d'instances du lexique; les expressions se subdivisent en deux classes: énoncé non étendus et énoncés étendus,

1. **énoncé non étendu** : expression simple (contenant un ou plusieurs centres d'intérêt souvent obligatoires; par exemple: le Sujet et l'Objet) ne pouvant être réduite,
2. **énoncé étendu** : expression composée (contenant un ou plusieurs centres d'intérêt facultatifs; par exemple: le Topique et le Focus) ou énoncé étendu,
3. **texte/dialogue** : ensembles ordonnés d'expressions linguistiques (contenant un ou plusieurs centres d'intérêt; par exemple: les Thèmes généraux et les Thèmes particuliers).

Il va de soi que les expressions sont construites selon une syntaxe dont le rôle consiste uniquement à mettre en ordre de manière *séquentielle* un certain nombre de concepts (sans pourtant que ces derniers expriment des relations qui obéiraient nécessairement aux règles du voisinage immédiat) pour véhiculer l'information sémantique (cette dernière étant de nature *parallèle*). Ajoutons en passant, que le noyau de l'énoncé non étendu se fonde sur un compromis inhérent à la valence verbale dont la structure est hétérogène car elle présente un amalgame de "fonctions": les unes exprimant les rôles sémantiques (**relationnels**), les autres exprimant les centres d'intérêt pragmatiques (**protocolaires**). Cela permet de comprendre en quoi la valence (qui réunit en elle des "fonctions" à la fois sémantiques et pragmatiques) diffère de la prédication car cette dernière ne constitue qu'un nœud de relations sémantiques.

En effet, du moins en ce qui concerne notre propos, la syntaxe résulte de la combinaison des opérations protocolaires d'une part et des opérations relationnelles de l'autre. Ce que nous proposons d'appeler "protocole" dicte le choix d'une stratégie de présentation des rôles participatifs d'un énoncé non étendu. Par exemple, étant donné un agent, le protocole permet de le réaliser comme sujet d'un énoncé non étendu actif ou — dans une autre position — comme complément d'un énoncé non étendu passif. De même, le protocole permet de mettre en position d'objet différents rôles participatifs (patient, expérient ou autres) ou encore de choisir la stratégie d'extension de l'énoncé par un topique ou un focus.

1.5. Généralisation et spécialisation

Lorsqu'on se place dans la perspective de la conversion des concepts parallèles pour pouvoir les transmettre de manière séquentielle deux opérations syntaxiques, inverses l'une de l'autre, peuvent — comme nous l'avons dit plus haut — être définies sur les textes. Ces opérations sont connues sous les vocables " extension " (allongement) et " contraction " (raccourci) syntaxiques des messages linguistiques (cf. Martinet A.) mais leur usage en théorisation sur le langage n'a jusqu'à présent pas donné de résultats fructueux. Il est néanmoins probable que des relations pourraient être mises en évidence entre l'extension et la contraction syntaxiques d'une part et la *précision* et la *concision* cognitive de l'autre respectivement. Ces dernières étant plutôt des résultats des opérations cognitives de " généralisation " et de " spécialisation ". On introduira donc la dualité concision-précision qui sera définie comme une **fonction de l'équilibre pragmatique de**

transmission de l'information. La propriété de cette fonction est qu'elle est inversement proportionnelle car le niveau d'abstraction de l'information contenue dans le message linguistique est inversement proportionnel à sa quantité.

Néanmoins, les opérations de généralisation et de spécialisation en tant que telles ne sont pas isomorphes avec les opérations syntaxiques d'extension et de contraction précisément parce que les opérations cognitives se déroulent de façon parallèle tandis que les opérations syntaxiques sont séquentielles. Il est probable cependant qu'il soit possible d'effectuer une série de généralisations cognitives (transformations des concepts visant à augmenter la concision [degré d'abstraction de l'information] tout en en diminuant la précision [quantité de l'information]). Il se peut que ces opérations soient assez régulières puisque la logique a découvert un certain nombre d'opérations mentales semblables (par exemple, les inférences). Il convient d'ajouter également que les opérations de généralisation et de spécialisation ont récemment été aussi étudiées en tant que concernant les relations entre des énoncés successifs (Danlos L. 1999).

2. La construction protocolaire du texte

Comme, pour être communiqués tous les contenus doivent être linéarisés, les interprétations provenant de chacun des espaces doivent se trouver intégrées (voire même enchevêtrées) l'une dans l'autre à chaque moment d'un texte ou discours. Toutes les langues possèdent des marquants spécialisés pour indiquer ce qui constitue l'information protocolaire relative aux centres d'intérêt du discours ainsi qu'aux valeurs de vérité des énoncés les concernant. Mais, en général, ce sont diverses catégories linguistiques qui servent à cet effet. Il est donc souvent difficile de repérer ces informations dans des textes. De plus, ce que nous appelons par ailleurs *validation de discours* est souvent déterminée par les relations intercatégorielles (Włodarczyk A. & H.: 1998).

2.1. Association et hiérarchie des centres d'intérêt

L'identification des centres d'intérêt est un processus qui consiste à rechercher des concepts pouvant correspondre (partiellement) à l'intention *initiale* au cours de l'encodage syntaxique et à réunir des concepts pouvant correspondre (partiellement) à l'intention *finale* au cours du décodage. Les informaticiens spécialistes en programmation des tâches parallèles sont conscients de ce que *les processus sans identification sont inefficaces mais les processus identifiés totalement ne sont pas assez souples*. Il est donc raisonnable de supposer que la modération (ni trop rigide ni trop souple) est à la base des processus cognitifs car la communication n'assure jamais que l'identification partielle des référents.

Or, les centres d'intérêt une fois dégagés, les protagonistes de la communication (locuteur et allocutaire) peuvent continuer à élaborer leur discours. Cette poursuite du discours ne peut dorénavant que concerner la périphérie d'intérêt: en général, la relation sémantique dans laquelle l'entité qui constitue le centre d'intérêt est impliquée. Dès lors, ce

qu'on a appelé "rhème" ou "commentaire" n'est en fait que périphérique et peut contenir d'autres centres d'intérêt. Le centre d'intérêt est **global** par rapport à sa périphérie quand cette dernière contient un autre centre d'intérêt qui, dans ce cas, est **local**.

Ainsi, au niveau du discours (texte/dialogue), nous distinguons un thème général du texte et des thèmes particuliers des fragments de texte. Il est possible de choisir un élément d'une structure sémantique comme thème général du texte sans recourir à la topicalisation de cet élément. C'est ce qui se passe dans les dialogues naturels de courte dimension (cf. l'article de Włodarczyk H. dans le même volume).

Dans la théorie fonctionnelle, on a cherché à décrire l'ordre selon lequel il serait possible de ranger les différents rôles sémantiques (agent > but > receveur > bénéficiaire > instrument > lieu > temps, cf. Dik: 1980) et/ou les différents centres d'intérêt (topique > empathie > sujet > objet > autres, cf. Kuno S.: 1976, Kameyama M.: 1986 et Walker M. et al.: 1994). Cet ordre, bien que hiérarchique, est toujours établi au moyen d'un seul critère: la précédence logique. Si on tient cependant compte de la structuration des unités linguistiques par couches (types d'expression), d'une part, ainsi que de la possibilité de rendre les centres d'interêt globaux ou locaux, de l'autre, il est judicieux de poser que les pivots du discours dépendent de la complexité des messages (énoncés non étendus, énoncés étendus, textes/dialogues). Ces dépendances sont représentées sur le tableau 1.

TYPE D'EXPRESSION	**CENTRE D'INTERET**	
	Global	**Local**
ÉNONCÉ NON ÉTENDU	Sujet	Objet
ÉNONCÉ	Topique	Focus
TEXTE / DIALOGUE	Thème général	Thème particulier

Tableau 1. Les Pivots du discours

Les parties des expressions qui véhiculent les centres d'intérêt global et local peuvent se composer avec ceux de la structure sémantique (relations). Ces composants sémantiques sont alors dits "subjectivés", "topicalisés" ou "focalisés". Ce fait peut être cité comme indice de ce que les opérations langagières sont de nature parallèle puisque les mêmes unités linguistiques peuvent jouer plusieurs rôles en même temps.

2.2. Composition des énoncés (le Sujet - centre d'intérêt par excellence)

Selon Hołówka T. (1975), les approches antérieures du problème du sujet concernaient soit (a) la classification des expressions soit (b) celle de leurs usages. L'étude

des expressions a attiré l'attention des linguistes (et des logiciens) sur l'ellipse du sujet (grammaire traditionnelle) - d'une part, et sur le caractère ambigu de la phrase (Partee, 1965) - de l'autre. En ce qui concerne les usages des expressions, trois types de définitions ont été proposées: (1) sujet comme expression linguistique unitaire et déictique, (2) "objet" désambiguïsé du discours et (3) usage ascriptif des expressions (Strawson, P.E, 1974). Par ailleurs, les points de vue sur le sujet se distinguent selon que l'on divise l'énoncé en deux (vue dichotomique: sujet + prédicat) ou plus de deux parties (vue non dichotomique: sujet + prédicat + objet + …).

Au niveau sémantique, le prédicat domine ses arguments et on pourrait dire que la relation est orientée dans le sens du prédicat vers les arguments sémantiques. Lorsque l'un de ces arguments est choisi comme centre d'intérêt une nouvelle relation s'établit qui, nous le supposons, va du centre d'intérêt au reste de l'énoncé (y compris le prédicat).

Du point de vue de l'orientation de la relation entre le sujet et le prédicat, nous retiendrons le concept de *relation bilatérale* pour expliquer le rapport (pragmatique) du sujet vers le prédicat et le rapport (sémantique) du prédicat vers l'un des arguments. Parfois on a utilisé ces deux relations pour expliquer le rapport spécifique du sujet et du prédicat comme étant de type bilatéral tout en concluant que, dans les deux cas, il s'agit d'une seule et unique relation. En réalité, il s'agit de deux problèmes différents, l'un protocolaire (plan pragmatique), l'autre sémantique (plan des relations). Le rapport entre le sujet et le prédicat au plan pragmatique est une domination du sujet en tant que centre d'intérêt sur le prédicat tandis que la relation sémantique est une domination du prédicat sur les arguments dont l'un est le sujet. Cependant, il est plus judicieux d'utiliser un autre terme pour indiquer le "commentaire" qui porte, au plan pragmatique, sur le centre d'intérêt (sujet) et un autre pour indiquer le "prédicat" qui établit la relation (sémantique) entre l'argument (ainsi distingué) et d'autres arguments. Nous proposons donc de parler (a) du **Propos** en tant que partie de l'énoncé opposé au sujet (centre d'intérêt) et (b) du **Prédicat** lorsqu'il s'agit de la relation qui organise les arguments. Cela permet de clarifier également les rapports intercatégoriels (Włodarczyk Hélène, 1999) qui déterminent les valeurs (modales, dans notre théorie [Włodarczyk André, 1979, 1996, 1998, 1999]) de vérité du centre d'intérêt (ici: Sujet) dans son rapport avec la périphérie de l'information (ici: Propos) et qui sont à la base de leur équivalence $\equiv_D$ (ou tautologie) partielle (c'est à dire: concernant seulement un domaine de propriétés).

Centre d'intérêt de l'information $\equiv_D$ Périphérie d'interêt de l'information

On peut enfin définir le Sujet (de l'énoncé) comme la *partie la plus saillante de l'information* ou, encore, comme le *pivot le plus concis (abstrait) du message*. De plus, comme nous l'avons dit plus haut, tous les centres d'intérêts compris dans la périphérie sont locaux par rapport au centre d'intérêt principal (global).Ainsi, l'objet peut être défini comme le centre d'intérêt qui fait partie de la périphérie d'un autre centre d'intérêt. Dès lors, on conçoit aisément que les centres d'intérêts peuvent être hiérarchisés (préférentiels,

accentués etc.) mais nous n'en distinguerons, pour le moment, que deux au niveau de l'expression étendue: le Topique et le Focus car, tout comme le Sujet et l'Objet, ils peuvent être définis en termes de centre d'intérêt global et local. Ce qui distingue le couple Topique-Focus du couple Sujet-Objet, c'est le fait qu'entre ce type de centres d'intérêt et leurs périphéries, il n'y a pas de relation d'équivalence partielle (Włodarczyk A. 1999, 2001). Les Thèmes généraux et particuliers que nous avons introduits au niveau du texte/dialogue sont de nature plutôt cognitive que linguistique. C'est bien la raison pour laquelle, les règles qui en fixent l'usage appartiennent traditionnellement au domaine de la rhétorique.

Le seul fait de dégager des centres d'intérêt au sein des périphéries d'autres centres d'intérêt ne rend pas possible l'emboîtement des informations, les unes dans les autres. Pour cela, il est nécessaire de composer les éléments de la présentation avec ceux de la formation. Ce sont notamment ces derniers qui structurent les relations sémantiques.

Cela a conduit à l'apparition, dans certaines langues, de relations syntaxiques parfois surprenantes connues sous le vocable de "structures à sujet double" car comprenant un sujet global et un sujet local. C'est le cas des expressions japonaises, bien connues en linguistique générale, du type *"Zô wa hana ga nagai."* (L'éléphant, sa trompe est longue) qui'il convient d'analyser comme ([Sujet-Global+*wa*] [[Sujet-Local+*ga*] Prédicat adjectival]). En effet, en japonais, à la différence des langues indo-européennes, il y a des expressions qui ne sont pas nécessairement étendues malgré la présence du morphème *wa* (souvent traité exclusivement comme marqueur du topique) mais elles doivent être interprétées comme des énoncés autonomes avec un sujet caché ou sans sujet du tout. Les phrases sans sujet peuvent cependant contenir un topique et/ou un focus[1]. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les liens du sujet avec les arguments des relations sémantiques sont plus forts (souvent devenus obligatoires au plan syntaxique) dans les langues indo-européennes qu'en japonais.

2.3. Formation et présentation de l'information

Le niveau syntaxique de structuration de l'énoncé est soumis à la validation informative dans l'environnement contextuel qui permet d'attribuer à une certaine partie choisie de l'énoncé (représentant un centre d'intérêt de l'information véhiculée) une valeur "partiellement équivalente" à celle de la partie descriptive du même énoncé (le Propos). Cette structuration syntaxique peut être surmontée par d'autres centres d'intérêt (tels que le topique et le focus) dont la valeur informative *n'est pas* "partiellement équivalente" à celle de la partie descriptive de l'énoncé (le Commentaire).

---

[1]) C'est notamment l'étude de ces problèmes particuliers du japonais qui sont à l'origine de notre théorie des centres d'intérêt hiérarchisés.

On trouve au moins cinq définitions différentes du Topique selon qu'il est censé représenter (1) ce qu'on dit (aboutness), (2) l'information ancienne, (3) les connaissances partagées, (4) la partie centrale de l'énoncé ou (5) le centre d'attention. Du point de vue terminologique, notre définition est la plus proche du *centre d'attention* mais elle s'en éloigne car nous admettons la possibilité de plusieurs centres d'intérêts (ouverts en parallèle) tandis que la psychologie enseigne qu'il ne peut y avoir qu'un seul centre d'attention.

En ce qui concerne les langues indo-européenes, alors que le sujet peut y être vu comme centre d'intérêt *par excellence*, le topique ne peut l'être que comme centre d'intérêt *complémentaire*. Néanmoins, dans une langue telle que le japonais, la "liberté" d'exprimer le sujet suggère qu'entre le sujet et le topique il n'y a pas de préférence fondée sur la syntaxe.

1. *Jean, ses lunettes, il les a cassées hier soir. (fr.)*
2. *Janek, okulary, potłukł je wczoraj wieczorem. (pol.)*
3. *Jean wa, megane wa, kinô yûgata ni kowareta yo. (jap.)*

Dans les énoncés 1 et 2, les topiques "Jean" et "Janek" ainsi que "ses lunettes" et "okulary" correspondent au sujet "il" et à “ l'indice du sujet exprimé par la 3^{e} personne du verbe "potłuc" ” ainsi qu'à l'objet "les" et "je" respectivement. Observons que les parallélismes sont bien exprimées par des structure linguistiques. Dans l'énoncé japonais, la connaissance métalinguistique relative à la valence du verbe "kowareru" (casser, abîmer) constitue le seul indice de ce que le syntagme "Jean wa" correspond bien au sujet de l'énoncé de sorte que le parallélisme entre le topique et le sujet n'a pas de représentation morpho-syntaxique. Ignorer ce fait conduit à des interprétations erronées des énoncés japonais.

4. *Jean, l'escalade, ce n'est plus pour lui.*
5. *Janek, wspinaczka, to już nie dla niego.*

Les énoncés 4 et 5 illustrent les parallélismes moins "préférentiels" car concernant le topique et le complément d'objet. Il s'agit de:

`[Jean  || pour lui ],`	`[l'escalade || ce]`	pour le français,
`[Janek || dla niego],`	`[wspinaczka || to]`	pour le polonais.

Remarque: Dans des textes/dialogues non triviaux (qui ne sont pas limités à un seul énoncé hors contexte), les centres d'intérêt globaux correspondent souvent aux thèmes (généraux et/ou particuliers). Tel est, par exemple, le cas de la question que quelqu'un pose en demandant à un réceptionnaire d'hôtel: "Avez-vous des chambres libres, s'il vous plaît?". En effet, dans cette question le centre d'intérêt protocolaire ne correspond pas au sujet mais à l'objet (autrement dit: le locuteur présente sa question en utilisant une expression "toute faite" pour cette occasion) car le contexte culturel suffit pour comprendre que le thème général de la question est bien la chambre de l'hôtel et non le réceptionnaire, lui-même.

Il convient également de souligner le fait évident que l'ordre des unités linguistiques qui expriment les centres d'intérêt dans un énoncé est très important car il est à la base de leur association (qu'elle soit "en avant" ou "en arrière"). C'est ainsi que "Jean, l'escalade" ≠ "l'escalade, Jean" (pour le français) et "Janek, wspinaczka" ≠ " wspinaczka, Janek " (pour le polonais). La figure 1 représente l'association des centres d'intérêt "en avant".

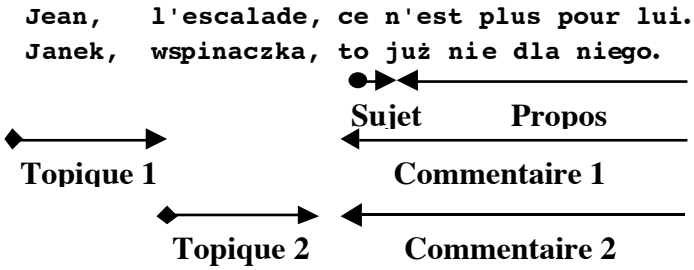


Figure 1: Association des compositions "en avant"

Cependant, du fait que la formation du sens hiérarchise l'information (interprétation du prédicat sémantique), la composition "en chaîne" des centres d'intérêt avec des éléments relationnels conduit inéluctablement à la hiérarchisation des parties constitutives des messages.

6a. Jean aime Marie. 6b. (Quant à) Jean, c'est Marie qu'il aime.
7a. Janek kocha Marię. 7b. Janek, Marię kocha.

En 6a et 7a, seul le rapport Sujet-Propos est composé avec la relation sémantique Expérient-Patient. En 6b et 7b, nous avons affaire à des expressions "étendues" (en français, au moyens de procédés syntaxiques et en polonais, au moyen de l'intonation) car elles contiennent deux nouveaux centres d'intérêt: l'un est Topique, l'autre - Focus. De ce fait, en 6b et 7b, en polonais, il n'y a pas de clarté quant à la position syntaxique du sujet (excepté toutefois la forme de la 3^{e} personne du verbe). Cela permet d'ailleurs de comprendre le pourquoi de la distinction global/local. Ajoutons également que, dans certains cas, il y a une autre possibilité d'étendre les expressions de départ (6a et 7a), notamment sans recourir aux procédés de focalisation tout en associant les centres d'intérêt comme dans 4 et 5.

8. Jean, Marie, il l'aime.
9. Janek, Maria, on ją kocha.

Dans 8 et 9, il n'y a pas de hiérarchie entre centres d'intérêt global et local car les deux sont globaux.

3. Conclusion

A l'intérieur du temps pragmatique (ou plutôt à l'intérieur du temps du discours), il y a du temps dont le locuteur n'est pas conscient: c'est celui qui consiste à structurer linéairement l'énoncé et qu'on peut appeler le "temps de l'élaboration du message". En fait, le temps nécessaire à la formulation d'un énoncé n'est pas complètement inconscient puisque le locuteur a l'expérience de différentes stratégies mises en œuvre pendant qu'il communique avec autrui. Du point de vue de la formalisation des modèles de la production des énoncés, il serait particulièrement intéressant de comprendre ce qui se passe pendant les courtes périodes où le locuteur concentre son attention non seulement sur les sujets, objets, topiques et focus mais aussi sur la nécessité d'utiliser les règles de la syntaxe (ce qu'on peut appeler le goulot d'étranglement des contenus pragma-sémantiques).

4. Bibliographie.

BEN-ARI M. (1990) Principles of Concurrent and Distributed Programming, Prentice Hall International (UK) Ltd.

DANLOS Laurence (1999) " Sur la coréférence événementielle ", Communication pour les 6èmes Journées Scientifiques du Réseau LTT, Beyrouth.

DIK S. (1980) Studies in Functional Grammar, Academic Press, Oxford.

GRUNIG Blanche-Noëlle (1996) " Structures et processus ", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCI fasc. 1 p. 37-53.

GRUNIG Blanche-Noëlle (1998) " Mouvements réguliers et irréguliers dans une conception dynamique du langage ", in Elsevier Science Ltd., (CD-ROM: *Actes du XVIe Congrès International des Linguistes, Paris juillet 1997).*

HAJICOVA E. (1998) " Topic, focus and Anaphora ", in Elsevier Science Ltd., (CD-ROM: *Actes du XVIe Congrès International des Linguistes, Paris juillet 1997).*

HOŁÓWKA T. (1975) "Kłopoty z podmiotem" (Problèmes avec le sujet), in: Studia Semiotyczne, vol VI, réd. par Pelc J., PTS, Wyd. Polskiej Akademii Nauk, Wrocław - Warszawa - Kraków - Gdańsk.

KAMEYAMA Megumi (1986) " A Property-sharing constraint in centering ", Proceedings, 24th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics, New York, p. 200-206.

KUNO Susumu (1976) " Subject, theme and speaker's empathy - a re-examination of relativization phenomena ", Subject and Topic, edited by LI C., Academic Press, p. 417-444.

MARTINET André (1967) Eléments de linguistique générale, Armand Colin - Paris.

MARTINET André (sous la dir. de) (1968) Le Langage, Encyclopédie de la Pléïade, Gallimard, Paris.

PARTEE Barbara (1965) *Subject and Object in English*, MIT Press.

STRAWSON P. F. (1974) Subject and Predicate in Logic and Grammar, Methuen & Co. Ltd, London.

WALKER Marilyn, IIDA Masayo & COTE Sharon (1994) " Japanese Discourse and the Process of Centering ", Computational Linguistics, MIT Press, p. 193-232. .

WLODARCZYK André (1979) "La linguistique et ses applications aux études japonaises en France", Actes du colloque scientifique franco-japonais (Paris - 1979), Paris (réimprimé dans *Le Japon vu depuis la France*, p. 195-208, Maison Franco-Japonaise, Tokyo - 1981).

WLODARCZYK André (1996) "La Thématisation en japonais et l'article français", in *Semantyka a konfrontacja językowa,* Vol. 1, (Sémantique et Linguistique Contrastive), Editions Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy, Varsovie, p. 131-139.

WLODARCZYK André (1998) "The Proper Treatment of the Japanese "wa" and "ga" Particles, *Proceedings of the International Workshop on Human Interface Technology 1998* (IWHIT '98) - Aizu-Wakamatsu, Japon, p. 63-70.

WLODARCZYK André (1999) "La validation informative des énoncés et la quantification linguistique", *Études cognitives / Studia kogntywne III*, SOW, PAN, Varsovie.

WLODARCZYK André (2001) "Les Homotopies du topique et du focus", Actes du Colloque "Ordre et distinction", Université de Metz (à paraître).

WLODARCZYK André et Hélène (1998) "Graded Informative Content of Linguistic Messages", CD-ROM: Proceedings of the 16th International Congress of Linguists. Pergamon, Oxford, Paper No. 0431.

WLODARCZYK Hélène (1999) "Les marqueurs de la validation des énoncés en français et polonais", *Etudes cognitives - Studia kognitywne III*, SOW, PAN, Warszawa.